



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**

**Fédération Syndicale Unitaire
Conseil Fédéral Régional - Occitanie
52 rue Babinet
31100 Toulouse
fsu.occitanie@fsu.fr**

Déclaration CSAA Région académique du 25 mars 2024

Madame la Rectrice de Région académique,
Madame la Rectrice de l'académie de Montpellier,
Monsieur le Recteur de l'académie de Toulouse,

Ce CSA de Région académique se réunit quinze jours après la publication des textes officialisant les mesures du « choc des savoirs ». Encore une fois, la politique éducative va être menée envers et contre les personnels et plus largement contre la communauté éducative comme en témoignent les votes contre lors du CSE ou les mobilisations fortes en collèges ces dernières semaines de plus en plus rejoints par les parents. Rappelons que le CSE a demandé l'abandon complet et immédiat des mesures « Choc des savoirs », une vraie concertation sur le collège mais aussi un investissement massif pour l'École publique et la réussite de chaque élève et que ce vœu a été adopté à 59 voix Pour (3 Contre et 4 Abs).

La FSU s'est évidemment attardée sur la question du « choc des savoirs » dans les CSAA académiques respectifs de notre région, mais, au-delà du dialogue social méprisé et de la stratégie gouvernementale du coup de force permanent, au-delà de la négation de ce que la science a pourtant largement montré par rapport au travail en groupes, au-delà de l'incapacité à entendre les difficultés majeures au plan organisationnel qui vont résulter de la mise en œuvre des groupes de niveaux (qui ne s'appellent comme cela, mais quand même...), ce que la FSU dénonce c'est la logique politique du tri social, une logique qui désormais se révèle dans toute son ampleur, et qui marque un recul historique par le retour aux antiennes les plus rétrogrades en termes d'éducation, antiennes qu'on pourrait résumer en trois points :

- le premier point, c'est le renoncement à transmettre ce qui fait culture commune par l'institutionnalisation à tous les niveaux d'une école à deux vitesses dans laquelle l'ambition n'est pas la même pour toutes et tous ;
- le deuxième point, c'est la volonté de mettre à disposition du monde patronal des jeunes, ce qui se traduit par la diminution du temps d'école au profit du temps en entreprise (pour l'élève qui entrera en classe de seconde professionnelle en septembre 2024, ce sont 170 heures qui seront perdues à la fin de l'année de terminale par rapport au volume horaire actuel, soit l'équivalent de six semaines de cours / ajoutons à cela que les élèves qui suivent le parcours « poursuite d'études » auront 6 semaines de cours en plus alors que

les élèves qui suivent le parcours « insertion professionnelle » auront 6 semaines de stage à la place) ; la réforme de la voie professionnelle progressivement laissée à la main des structures patronales locales est un grand retour en arrière qui tourne le dos à la vocation émancipatrice de l'enseignement professionnel pour le soumettre aux besoins du marché de l'emploi ;

- le troisième point, c'est une vision de l'engagement de la jeunesse qui ne trouve de sa concrétisation que dans un modèle militaire bien éloigné des besoins éducatifs qui créent le vivre ensemble non

Le modèle d'École du gouvernement du collège au lycée, vise à faire sortir de l'École publique, le plus tôt possible et à chaque étape de leur scolarité, les élèves des classes populaires. En érigéant aussi l'uniforme et le SNU au rang de priorités politiques et budgétaires, le gouvernement fait un choix clair : celui d'une École du tri social, d'une École passéeiste et conservatrice

L'ordre du jour est évidemment illustré tout à fait les différentes analyses que nous venons de mettre avant, et nous serons amenés à y revenir de manière plus détaillée au cours de la séance :

1. réforme de la voie professionnelle et évolution de la carte des formations portent la marque d'un adéquationisme dangereux qui au prétexte de l'insertion à très court terme enferme les formés dans l'immédiateté du besoin local en renonçant à développer des formations diplômantes et qualifiantes, seuls gages d'une évolution qui pourra être choisie au cours de la carrière professionnelle ; dans cette logique adéquationniste, l'orientation est vue comme le levier permettant d'inciter les jeunes à se diriger vers les métiers en tension ;
2. le développement de l'apprentissage est une autre forme du renoncement : la lecture que l'on peut faire est celle d'un développement des certifications de niveau inférieur globalement inférieures à la formation initiale dans le pré-bac, tandis que la montée des BTS en alternance en font un modèle de financement des études qui ne peut nous satisfaire. Un des leviers pour permettre la montée en charge de l'apprentissage est d'aller vers des parcours de formation mixtes offrant potentiellement la possibilité aux jeunes de commencer leur formation professionnelle sous statut scolaire puis de l'achever en apprentissage ou inversement, ce qui en pratique tend à transformer les LP en un sas à l'apprentissage, siphonné par la concurrence dont celle de notre propre institution puisque les GRETA développent des actions de formation en apprentissage, dont la FSU refusera qu'elle viennent se substituer aux formations professionnelles initiales sous statut scolaire. Au-delà, de ces aspects, il faut rappeler que les étude ont montré comment les inégalités sociales et genrées étaient majorée dans le cadre de l'apprentissage : si les apprentis sont mécaniquement plus masculins du fait du petit nombre de filières d'apprentissage accessibles aux jeunes femmes au niveau secondaire (hormis la coiffure-esthétique et accessoirement la vente), ils.elles sont aussi d'une origine sociale un peu moins « populaire » que

les lycéen.nes (et aussi moins souvent héritier.ères de l'immigration postcoloniale)

;

3. les documents que vous nous présentez par ailleurs montrent bien les moyens importants consacrés au SNU. Budget rendu à l'État (ou non consommé par anticipation), budget utilisé à des dispositifs bien éloigné des vrais enjeux éducatifs (pièces jaunes, uniforme, et encadrement du SNU, on voit bien que le ministère n'a pas compris grand-chose aux attentes des personnels.

Vous l'aurez compris, la FSU est porteuse d'un autre projet éducatif : elle continuera à œuvrer et à se mobiliser pour la défense d'une l'École publique, laïque, et émancipatrice.

Nous ne pouvons toutefois finir cette déclaration liminaire sans revenir sur une autre déclaration largement médiatisée, réitérée par ailleurs, ce qui laisse peu de doute quant à une éventuelle maladresse : il s'agit de la déclaration de la Présidente de la Région Occitanie quant à son souhait que les adjoints gestionnaires intègrent la collectivité territoriale. Nous ne nous attarderons pas sur l'argumentaire assez atterrant et méconnaissant la réalité du travail et des règles que suivent ces personnels, mais nous dénonçons l'illustration de ce que seraient des injonctions contradictoires d'un gestionnaire soumis à la pression des collectivités et aux demandes du chef d'établissement ordonnateur. Madame la rectrice, nous vous saurions gré, puisque votre fonction vous place en interlocutrice privilégiée de la Présidente de Région, non seulement de lui rappeler l'opposition des personnels que nous représentons à ce transfert, mais aussi la colère face au mépris qu'a suscitée son intervention.